

Rapport public Parcoursup session 2021

IRTESS - D.E Assistant de Service Social (23713)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale
IRTESS - D.E Assistant de Service Social (23713)	Jury par défaut	Tous les candidats	50	134	93	104

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute

Ces qualités humaines sont essentielles dans toutes les filières ouvrant aux métiers du travail social.

Montrer une capacité à gérer ses émotions et son stress face à des situations humaines difficiles ou complexes et à développer la maîtrise de soi

Les filières de formation en travail social préparent à des métiers caractérisés par l'accompagnement socio-éducatif et psychologique de personnes en situation de fragilité (jeunes, enfants, personnes en situation de handicap, personnes présentant un traumatisme, ...). Cet attendu marque ainsi l'importance, pour les filières de formation en travail social, que le candidat puisse analyser et comprendre les situations humaines auxquelles il est confronté en réussissant à maîtriser ses propres émotions.

Montrer un intérêt pour les questions sociales et une ouverture au monde

Cet attendu marque l'importance, pour les filières de formation en travail social, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entoure. Ces formations pluridisciplinaires ne peuvent être envisagées indépendamment des réalités humaines, sociales et culturelles qui caractérisent notre société.

Montrer un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation

Les filières du travail social supposent un intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation.

Manifester de la curiosité et de l'intérêt pour l'engagement et la prise de responsabilités dans des projets collectifs

Le domaine professionnel auquel préparent les formations en travail social renvoie en effet à l'accompagnement social-éducatif des personnes pour lesquelles le professionnel est responsable et garant de l'éthique professionnelle et des valeurs qui y sont attachées.

Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et travailler seul et en équipe

Cet attendu marque l'importance pour les formations de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. La capacité à travailler en équipe est donc importante pour ces formations.

Savoir mobiliser des compétences d'expression orale et écrite

Cet attendu marque l'importance, pour le travail social, de la mobilisation de compétences d'expression orale et écrite, par le candidat. D'une part, les compétences développées en travail social nécessitent des qualités d'expression orale pour accompagner les personnes concernées ; d'autre part, elles impliquent par exemple la rédaction de courriers, de rapports...

Attendus locaux

En référence aux arrêtés du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes d'État des Assistants de Service Social, d'Éducateur de Jeunes Enfants, d'Éducateur Spécialisé, d'Éducateur Technique Spécialisé :

Art. D. 451-28- « L'admission des candidats en formation est prononcée par le chef ou le directeur d'établissement après avis d'une commission d'admission.

Cette admission est prononcée après examen des éléments figurant dans **le dossier de candidature**, complété par **un entretien** destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession. »

En raison des incertitudes relatives aux circonstances sanitaires, deux plans de sélections sont proposés :

Scénario standard : Tous les dossiers seront examinés et, le cas échéant, complétés par des entretiens en distanciel ou présentiel en nombre limité (2 fois au moins la capacité d'accueil). La convocation aux entretiens se fera en fonction du nombre de candidatures et du nombre de places disponibles.

Scénario de repli : La sélection se fera uniquement sur une étude élaborée du dossier.

Enseignements de la session et conseils aux candidats :

Pour un même candidat, chaque dossier est examiné par inscription et donnera lieu à une note par dossier.

Pour les apprentis qui se sont inscrits également en formation initiale, un seul dossier sera examiné et une seule note sera posée.

Conseils :

Détailler et argumenter les parties :

« **Activités centre d'intérêts** » et utiliser tous les champs disponibles.

« **Projet formation motivé** »

La Commission d'examen des vœux appréciera :

La construction de votre motivation,

Votre intérêt pour les questions sociales et/ou votre participation à la vie sociale,

Vos capacités à vous projeter dans la formation,

Votre représentation du métier.

Si vous avez effectué un stage d'observation pour confirmer votre idée du métier.

Si vous êtes venu aux portes ouvertes pour pouvoir rencontrer des étudiants, rencontrer les professionnels, faire les salons étudiants, etc.

Si vous avez effectué un engagement citoyen (associatifs, culturels, bénévoles, service civique, ...).

-

Le projet de formation motivé ne doit pas être rédigé sous forme de lettre :

Argumentez vos propos et pensez à faire du lien avec vos expériences.

Mettez en avant les éléments de votre expérience qui ont déterminé votre choix de formation et de métier.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation d'Assistant de Service Social, d'une durée de 3 ans, alterne des périodes de formation théorique en centre de formation (1740H) et des périodes de formation pratique sur le terrain (1820H).

La formation théorique est composée de 4 domaines de formation:

- DF1: Intervention professionnelle en travail social;
- DF2: Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social;

- DF3: Communication professionnelle en travail social;
- DF4: Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux.

Formation pratique: 52 semaines de stage réparties sur les 3 années de formation, effectuées sous la conduite de référents professionnels. Les stages se réalisent sur tout le territoire de la Bourgogne et des départements limitrophes. Ces périodes de formation pratique contribuent à la professionnalisation des étudiants par l'acquisition de compétences construites grâce à la confrontation accompagnée aux réalités du terrain.

Pour en savoir plus: [Plaquette formation ASS](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Art. D. 451-28-5. - Décret no 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social : L'admission dans la formation est prononcée par le chef ou le directeur d'établissement après avis de la commission d'admission. Cette commission prend en compte les éléments figurant dans le dossier de candidature complété par un entretien destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession.

MODALITÉS D'APPRÉCIATION ET DE NOTATION en 2 phases

· 1ère Phase : Étude du dossier de candidature

Chaque dossier fera l'objet d'une étude par l'équipe pédagogique basée sur des critères définis et des indicateurs. 4 critères (quantitatifs et qualitatifs) permettront l'étude du dossier des candidats avant la phase 2. Cette 1ère phase fait l'objet d'un enregistrement via une grille d'évaluation.

Étude globale des documents constituant le dossier- 1 note/20 (coef.1)

Cette étude mettra l'accent sur les documents suivants :

- Le projet de formation motivé;
- Les activités et centre d'intérêts et/ou CV pour les apprentis;
- Le parcours de formation du candidat (Moyenne du BAC ou moyenne du BAC de français);
- Bulletins et appréciations générales;
- Fiche avenir ou fiche de réorientation

· 2ème Phase : Étude de dossier approfondie en 2021 en remplacement de l'entretien oral, dû à la crise sanitaire COVID-19

Cette étude portera précisément sur ces deux documents:

- Activités et centre d'intérêts et/ou CV pour les apprentis;
- Projet de formation motivé.

Cette épreuve est **notée /20 (coeff 4)** à partir de 4 items. Toute note inférieure à la moyenne à l'un des items est éliminatoire.

· 2ème Phase Hors conditions particulières de 2021 : Entretien individuel oral

Le candidat est convoqué à un entretien individuel oral conduit par un professionnel et/ou un formateur dans le champ du travail social. Préalablement à l'entretien, chaque candidat aura complété un document qui servira de support à l'oral. L'entretien individuel oral, d'une durée de 30 minutes, a pour but d'apprécier l'aptitude et la motivation des candidats à l'exercice de la profession, au regard de la spécificité du public et du contexte de l'intervention. L'entretien individuel oral sera noté de 0 à 20 sur la base d'une grille d'entretien. Toute note inférieure à 10 sur 20 à l'un des 6 items d'évaluation suivant est éliminatoire :

- Construction de la motivation;
- Intérêt pour les questions sociales et/ou participation à la vie sociale;
- Capacités relationnelles au moment de l'entretien;
- Capacité d'expression et d'élaboration de la pensée;
- Capacité à se projeter dans la formation théorique et pratique;
- Image de la profession.

Les candidats admis sont classés en fonction de la note obtenue à l'entretien et à l'étude de dossier.

DÉCISION D'ADMISSION

Les résultats sont examinés par la commission d'admission et d'examen des vœux. Pour être admis, la note doit être égale ou supérieure à 10/20. La note d'admission est calculée ainsi:

La note de la 1ère phase/20 (coef.1) + la note de la 2ème phase/20 (coef.4).

Les candidats admis sont classés sur la base de leur note par ordre décroissant.

Les candidats arrivant ex-aequo, sont départagés selon les notes aux différents items dans un ordre prédéfini par la Commission d'Examen des Vœux.

À l'issue de cette phase d'admission, la commission d'admission et d'examen des vœux examine les résultats et dresse pour la filière de formation une liste principale des candidats admis et une liste complémentaire.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Pour un même candidat chaque dossier est examiné par inscription et donnera lieu à une note par dossier. Pour les apprentis qui se sont inscrits également en formation initiale, un seul dossier sera examiné et une seule note sera posée.

Conseils aux candidats :

- Effectuer un stage d'observation pour confirmer son idée du métier ;
- Venir aux portes ouvertes pour pouvoir rencontrer des étudiants, rencontrer les professionnels, faire les salons étudiants, etc ... ;
- Engagement citoyen (associatifs, culturels, bénévoles, service civique, ...) : Si vous avez suivi un service civique, indiquez et détaillez la mission dans les rubriques des activités et centre d'intérêts;
- Il est donc recommandé de compléter soigneusement les rubriques « Activités et centres d'intérêt » et « Projet de formation motivé » afin que la Commission d'examen des vœux puisse apprécier les éléments suivants :
 - La construction de votre motivation
 - Votre intérêt pour les questions sociales et/ou votre participation à la vie sociale
 - Vos capacités à vous projeter dans la formation - Votre représentation du métier
- Bien détailler les parties « activités centre d'intérêts », et le « projet de formation motivé » et utiliser tous les champs disponibles ;
- Veillez à l'orthographe dans votre projet de formation motivé et à l'argumentaire.

Légende du tableau synoptique suivant :

Phase 1 : Étude dossier

- Activités et centre d'intérêts et/ou Curriculum Vitae
- Moyenne du BAC ou moyenne du BAC de français
- Fiche avenir ou fiche de réorientation, Si Fiche absente : Bulletins et appréciations générales
- Projet de formation motivé

Phase 2 : Entretien Oral

- Construction de la motivation

- Intérêt pour les questions sociales et/ou participation à la vie sociale
- Capacités relationnelles au moment de l'entretien
- Capacité d'expression et d'élaboration de la pensée
- Capacité à se projeter dans la formation théorique et pratique
- Image de la profession

Signification des critères d'importance :

- Complémentaire = pas applicable à tous les candidats
- Très important / Important = applicable à tous les candidats
- Essentiel = éliminatoire si < 10/20

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Phase 1 : Étude dossier : Moyenne du BAC ou moyenne du BAC de français	Moyenne du BAC ou moyenne du BAC de français	Notes du BAC ou Notes du BAC de français	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Phase 1 : Étude dossier : Cohérence du projet de formation avec les commentaires du professeur principal et/ou du directeur	Cohérence du projet de formation avec les commentaires du professeur principal et/ou du directeur	Fiche avenir ou fiche de réorientation, Si Fiche absente : Bulletins et appréciations générales	Complémentaire
	Phase 1 : Étude dossier : Méthode de travail, Autonomie, Capacité à s'investir, Engagement esprit d'initiative, Efforts	Méthode de travail, Autonomie, Capacité à s'investir, Engagement esprit d'initiative, Efforts	Fiche avenir ou fiche de réorientation, Si Fiche absente : Bulletins et appréciations générales	Complémentaire
	Phase 2 : Entretien Oral : Capacités d'expression orale	Capacités d'expression orale	Structuration de la pensée - Vocabulaire, syntaxe, élocution	Essentiel
Savoir-être	Phase 2 : Entretien Oral : Capacités relationnelles au moment de l'entretien	Capacités relationnelles au moment de l'entretien	Écoute de l'autre, prise en compte des remarques - Esprit critique, argumentation du propos	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Phase 1 : Étude dossier : Énoncé clair du projet, Argumentation du choix du métier, Structure de l'écrit (forme), Expression, motivations apparentes, réalisme du projet	Énoncé clair du projet, Argumentation du choix du métier, Structure de l'écrit (forme), Expression, motivations apparentes, réalisme du projet	Projet de formation motivé	Très important

	Phase 2 : Entretien Oral : Construction de la motivation	Construction de la motivation	Capacité à analyser son parcours scolaire, professionnel et/ou personnel - Expression de ses besoins et de ses attentes	Essentiel
	Phase 2 : Entretien Oral : Intérêt pour les questions sociales et/ou participation à la vie sociale	Intérêt pour les questions sociales et/ou participation à la vie sociale	Intérêt pour la vie sociale et culturelle - Intérêt pour les questions sociales - Participe à l'élaboration ou à la réalisation d'un projet	Essentiel
	Phase 2 : Entretien Oral : Capacité à se projeter dans la formation	Capacité à se projeter dans la formation	Position d'apprenant - Prise en compte des contraintes de l'alternance	Essentiel
	Phase 2 : Entretien Oral : Image de la profession	Image de la profession	Représentation de la relation avec le public - Représentation de la relation dans un environnement de travail (collègues, hiérarchie, institution) - Représentation du métier	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Phase 1 : Étude dossier : Expérience professionnelle, compétences, diplômes ou formation en rapport avec le projet (stages, contrats ou bénévolat dans le milieu associatif, médico-social, éducatif, service civique etc.)	Expérience professionnelle, compétences, diplômes ou formation en rapport avec le projet (stages, contrats ou bénévolat dans le milieu associatif, médico-social, éducatif, service civique etc.)	Activités et centre d'intérêts et/ou Curriculum Vitae	Important
	Phase 1 : Étude dossier : Autres expériences ayant développé des compétences sociales et relationnelles (travail en équipe, adaptabilité, ...)	Autres expériences ayant développé des compétences sociales et relationnelles (travail en équipe, adaptabilité, ...)	Activités et centre d'intérêts et/ou Curriculum Vitae	Important

Signature :

**INSTITUT RÉGIONAL
SUPÉRIEUR DU TRAVAIL
ÉDUCATIF ET SOCIAL**

2, Rue Professeur Marion

21000 DIJON

Tél. 03 80 72 64 50

SIRET 410 475 081 00015

N° Formation Professionnelle 26210346921